



Une charte environnementale pour promouvoir «L'Esprit Mont-Soleil»

L'Open Air Festival, la Municipalité de Saint-Imier et FMB Energie SA l'ont signée hier

Synonyme de respect de la nature, d'ambiance festive et de promotion des énergies renouvelables, la «Charte environnementale Mont-Soleil Open Air Festival» a été signée hier. En apposant leur paraphe au bas du document, Patrick Tanner (président du festival), Martin Pfisterer (président de la Société Mont-Soleil) et Stéphane Boillat (maire de Saint-Imier) se sont engagés à promouvoir durablement «L'Esprit Mont-Soleil».

La charte stipule que l'approvisionnement du festival se base essentiellement sur de l'électricité issue de sources renouvelables. Elle veut aussi faire en sorte que la manifestation se déroule en respectant l'environnement et la beauté du paysage jurassien, qu'elle encourage l'utilisation maximale des transports publics et qu'elle serve de plate-forme d'information attrayante sur les énergies renouvelables.

Utilisation d'énergies renouvelables depuis 1999

Le Mont-Soleil Open Air Festival a vu le jour en 1995. Après des débuts en demi-teinte, il a pris son rythme de croisière en 1999. Cette année-là, les organisateurs ont commencé à jouer le jeu des énergies renouvelables.

Le festival est la première manifestation du genre en Europe dont la consommation électrique est entièrement compensée en énergie renouvelable. La centrale solaire et le réseau d'éoliennes tout

proches en sont l'origine.

«L'Esprit Mont-Soleil» a commencé à inspirer FMB Energie SA en 1991 lorsqu'onze entreprises électriques suisses ont créé la centrale solaire. Elle a permis de mener de vastes recherches, notamment dans le domaine des cellules photovoltaïques.

PHOTO DO

Des cellules photovoltaïques au bateau solaire

Jusqu'à ce jour, 250000 visiteurs ont afflué à Mont-Soleil. Insuffisant, disent les FMB. Afin de mieux faire connaître les énergies renouvelables, elles ont conçu en 2001 le Mobicat, le plus grand bateau solaire du monde. L'étape suivante sera la construction d'une centrale solaire plus vaste encore sur le toit du futur stade du Wankdorf à Berne.

La Municipalité de Saint-Imier s'est elle aussi beaucoup investie pour que naisse cet «Esprit de Mont-Soleil». Dès le début, elle a soutenu le festival parce qu'il constituait une image de marque unique pour la cité, parce qu'il permettait un ancrage des jeunes dans leur région et parce qu'il impliquait les sociétés locales.

Des énergies festives, mais responsables

C'est sur son territoire qu'a été construite la centrale solaire. La commune a également donné son aval à deux nouvelles éoliennes qui seront érigées l'an prochain. Enfin, elle s'est investie dans la rénovation du funiculaire dont la mise en service est proche.

Sous le slogan «Saint-Imier, terre d'énergies», la commune veut encourager aussi bien les énergies festives du festival que celles que Stéphane Boillat a appelées «responsables», celles qui permettent le développement durable et le respect de l'environnement. (do)



Lieferschein Nr.: 1941065 Medien Nr.: 1138 Medienausgabe Nr.: 822941 Objekt Nr.: 9903075 Subobjekt Nr.: 1 Lektoren Nr.: 605011 Treffer Nr.: 14443444



Les signataires de la «Charte environnementale Mont-Soleil Open Air Festival»: de gauche à droite, Martin Pfisterer (président de la Société Mont-Soleil), Patrick Tanner (président du festival) et Stéphane Boillat (maire de Saint-Imier)

Lieferschein Nr.: 1941065 Medien Nr.: 1138 Medienausgabe Nr.: 822941 Objekt Nr.: 9903075 Subobjekt Nr.: 2 Lektoren Nr.: 605011 Treffer Nr.: 14443444